



FONTAINE-LES-LUXEUIL

Fontaine

Information

Bulletin Municipal n°8
Janvier 2012

Dates à retenir!

Dates à retenir!

➤ Janvier :

- 5 - Tournoi de tennis.
- 14 - Don du Sang (8h30 - 12h00).

➤ Février :

- 5 - Tournoi de tennis.
- 11 - Concours de belote organisé par le Club de Foot.
- 18 - Repas des chasseurs.

➤ Mars :

- 3 - Soirée théâtrale organisée par le Téléthon.
- 24 - Loto organisé par les écoles.
- 31 et 1^{er} avril - Vide grenier organisé par les pompiers.

➤ Avril :

- 14 - Don du Sang (8h30 - 12h00).
- 14 - Repas du club de Foot.
- 21 - Loto organisé par les Entr'Aînés.

➤ Mai :

- 20 - Repas des anciens combattants de Conflans/Lanterne.



➤ Juillet :

- 7 - Don du Sang (8h30 - 12h00).
- 13 - Feux d'artifices vers 22h00.
- Bal du 14 juillet organisé par le club de Foot.
- 29 - Assemblée Générale et repas de Rhin et Danube.

➤ Août :

- 25 et 26 - Fête patronale.
- 25 - Bal organisé par le club de foot.

➤ Septembre :

- 8 - Don du Sang (8h30 - 12h00).
- 15 - Concours de belote organisé par les Entr'Aînés.

➤ Octobre :

- 25 - Vente de bois par l'ONF « aux professionnels du bois ».

➤ Novembre :

- 10 - Don du Sang (8h30 - 12h00).
- 17 - Repas dansant organisé par le Club de Foot.

➤ Décembre :

- 7 et 8 - Téléthon.
- 31 - Bal de la St Sylvestre organisé par l'ACCA (Association des chasseurs).





Chère Madame,

Chère Mademoiselle,

Cher Monsieur,

A tous ceux d'entre vous que je n'ai pas eu le plaisir de rencontrer à notre traditionnelle cérémonie des vœux, le 6 janvier dernier, je souhaite que cette année 2012 apporte joie, santé et sérénité.

Au cours du premier semestre, rythmé par les élections présidentielles et législatives, vos bulletins de vote vont déterminer la nouvelle gouvernance de notre pays pour les prochaines années. Quel que soit votre choix, et bien sûr, si vous figurez sur les listes électorales de la commune, il est essentiel que vous vous rendiez au bureau de vote, situé dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie. Ce devoir citoyen témoigne de notre liberté d'expression dans un pays libre et démocratique, et la pire des choses serait de penser que votre participation ne sert à rien ! Il n'y a pas de fatalité, car la vie elle-même est un combat de tous les jours !

Durant l'année écoulée, vos élus se sont concentrés sur la réfection du pont de la papeterie (en voie d'achèvement, dès que le temps se radoucira), et le projet d'aménagement du centre bourg qui sera réalisé cette année. Nous allons poursuivre la restructuration du cimetière, la première phase relative aux sépultures non entretenues étant achevée. Vos élus se sont également largement impliqués dans les animations locales, en lien avec les associations, les conseils d'écoles, les Francas, les commerçants et artisans, les pompiers, (Téléthon, Marché de Noël en faveur de la coopérative scolaire...), tant il est vrai en ces temps de crise, qu'un lien social fort et généreux, nous aide à surmonter les épreuves.

Comme je vous l'avais annoncé précédemment, Monsieur le Préfet a pris un arrêté en fin d'année dernière, fixant les nouveaux périmètres intercommunaux du département de la Haute-Saône. Notre Communauté de Communes du Val de Semouse, et les deux communautés du canton de Vauvillers, appelées à fusionner, se sont d'ores et déjà mises autour de la table pour travailler, durant les deux dernières années de ce mandat municipal, sur les modalités économiques et statutaires de cette nouvelle entité, de plus de vingt mille habitants.

Mes chers concitoyens, nous vivons une période difficile, faite d'incertitudes, d'inquiétudes même, en Europe, et dans le monde entier. Ni vous, ni moi, ne pouvons infléchir le cours politico-économique des grandes Nations. Tâchons simplement de garder le cap, dans le respect de nos valeurs républicaines.

Avec toute mon attention et mon constant dévouement,

Votre Maire, Marie-Odile HAGEMANN

Bien cordialement, M. Hagemann

Fleurissement 2011.....

Fleurissement 2011

➤ **Concours départemental des villages fleuris 2011 :**

Notre village a été primé en 10^{ème} place dans la catégorie des 27 communes de plus de 1 000 habitants participantes au concours.

Madame la Conseillère Générale nous a remis le prix récompensant cette distinction au cours d'une réunion en mairie début décembre. Des diplômes ont également été remis à plusieurs personnes dont le jury départemental a particulièrement remarqué le fleurissement de leur maison :

- Dominique Farque, primé dans la catégorie commerces.
- Ginette Jeangey et Margueritte Chassard toutes deux citées au même palmarès dans la catégorie maisons avec décor floral.



➤ **Concours communal des maisons fleuries :**

Comptait cette année 20 inscrits, qui nullement découragés par une interdiction d'arrosage en début de saison, n'ont pas sacrifié au plaisir d'embellir leur maison.

C'est traditionnellement, à l'issue de la cérémonie des vœux, qu'un diplôme et une plante fleurie ont été remis à chaque participant.

1) Catégorie murs et balcons :

- 1^{ère} - Ginette Jeangey
- 2^{ème} - Sylvie Colin

2) Catégorie maisons neuves et cours :

- 1^{ère} - Ginette Jeangey
- 2^{ème} - Marie Josèphe Kiefer
Lucienne Arrouey
Karine Chaon
Maurice Simonin
Frédéric Kauffmann

et Jacqueline Porgye - Roselyne Sekelyk
- Sylvain Caland - Colette Antoine.

3) Catégorie maisons anciennes et cours :

- 1^{ère} - Nathalie Galmiche
Noëlle Gallaire
Lucien Ulrich
Marguerite Chassard
Yvonne Demougin
et Jean Verpillat.

4) Commerces : Dominique Farque et Annie Pelletier.



Merci à tous pour votre participation !

Cérémonie du 11 novembre....

Cérémonie du 11 novembre...

C'est en présence d'une assemblée nombreuse, rassemblée autour du monument aux morts que s'est déroulée la cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le Centre de Première Intervention (CPI) de Fontaine avec son drapeau, les anciens combattants et leur drapeau, les enfants des classes primaires et leurs professeurs et un détachement de la BA 116 qui a donné à cette cérémonie un caractère encore plus solennel.



*Olivier Bigey
et Arnaud Kauffmann entourés du maire
et du chef de corps*

Au cours de la cérémonie, les enfants du primaire ont entonné l'hymne national, deux enfants (Marjorie et Lorenzo) ont lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants, et Sophie a déposé devant le monument aux morts la « flamme de l'espoir » du Souvenir Français.

Cette cérémonie, dédiée pour la première fois à tous les soldats morts pour la France, a donné l'occasion à Marie-Odile Hagemann, maire de la commune, de rendre hommage aux militaires de carrière qui engagent leur vie dans leur choix professionnel, ainsi qu'aux sapeurs-pompiers volontaires du CPI de Fontaine, protecteurs des personnes et des biens de la commune.

Le CPI a été mis à l'honneur en la personne d'Olivier Bigey qui a reçu, au nom du Ministre de l'Intérieur, la médaille d'honneur des sapeurs pompiers, échelon vermeil. Puis, Madame le Maire a félicité le jeune sapeur-pompier Arnaud Kauffmann pour sa réussite aux modules A et B incendie SPV.



Marjorie et Lorenzo.

Urbanisme.....

Urbanisme...

➤ **Bâtiment communal de distillerie, rue Marquiset :**

A la demande de Philippe SARRAZIN, Président de l'ACCA de Fontaine, un protocole d'accord a été établi le 27 septembre 2001, pour mise à disposition d'une partie du local de distillerie à l'usage des chasseurs.

Ce document stipule la mise à disposition gratuite du local, les frais d'électricité et d'eau étant pris en charge par la commune à titre de subvention à une association locale, soit environ 350 € par an.

L'ACCA s'engage en contrepartie à nettoyer les lieux chaque fois que nécessaire et à souscrire une assurance incendie et dégâts des eaux.



Durant les dix années écoulées depuis la signature de ce protocole, la municipalité a autorisé un certain nombre d'aménagements pour améliorer le confort des chasseurs. Tout récemment, le maire a autorisé la construction d'un auvent, à l'arrière du local, permettant aux usagers d'être à l'abri des intempéries pour dépouiller le produit de leur chasse.

Par ailleurs, la partie distillerie, qui n'est plus utilisée que par un ou deux bouilleurs de cru par an, risque d'être proscrite, puisque la Loi sur l'eau interdit formellement tout rejet des distillats dans la Rôge. Si les usagers n'assurent pas eux-mêmes le stockage et l'acheminement de ces résidus dans des décharges appropriées, la commune sera dans l'obligation de faire cesser cette activité.

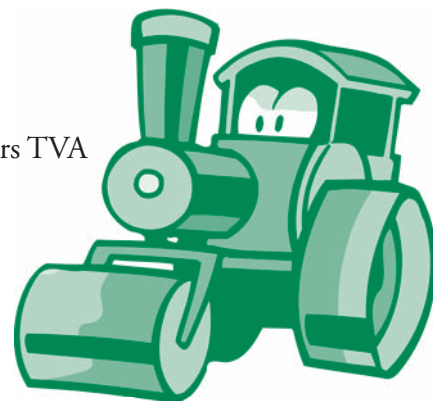
➤ Restauration du pont de la papeterie :

Les travaux de réparation du pont de la papeterie, dévolus à l'entreprise CARSANA, ont débuté fin novembre. La clémence de l'hiver a permis la poursuite du chantier sans problèmes majeurs (hormis les vacances de Noël et 3 jours d'intempéries) et si les conditions restent bonnes, l'achèvement du chantier devrait avoir lieu d'ici la fin mars.

Merci de votre compréhension et de votre patience pour la gêne occasionnée par le plan de déviation de circulation mis en place durant la réhabilitation de cet ouvrage d'art !

Pour votre information le coût total de ces travaux se décompose ainsi :

- Etudes, forages et Loi sur l'Eau	= 20.792 € TTC
- Travaux	= 162.154 € TTC
- Subventions du Conseil Général	= 52.280 €
soit 33,93% du total hors TVA	



➤ Restructuration du Centre bourg :

Le conseil municipal a décidé d'une étude pour l'aménagement de la traversée de Fontaine, sur la portion allant du carrefour de la rue Marquiset avec la route du Beuchot au carrefour avec la rue des Roses et la rue du Tyrol.

Ces travaux visent essentiellement trois objectifs :

- La création de nouvelles places de parking, y compris pour les personnes à mobilité réduite, et les « arrêts minute » ;
- La réhabilitation de trottoirs pour les piétons ;
- La réduction de la vitesse des automobiles dans ce secteur, par l'instauration d'une « zone 30 », favorisant ainsi l'accès aux commerces tout en sécurisant la traversée des piétons, et notamment des personnes âgées.

Une réunion d'information sera organisée dans les prochaines semaines avec les commerçants et les riverains du secteur concerné.

Les branchements de particuliers avec intervention sous la chaussée devront être réalisés avant le début des travaux.

Environnement

Environnement

➤ ONF :

Notre forêt communale est constituée de 837 ha et 99 a, qui ont fait l'objet, en mai 2005, d'une révision d'aménagement forestier pour une période de vingt ans, soit de 2007 à 2026.

Ayant à cœur de constater les premiers effets de ce plan, et d'en comprendre les différentes phases, conseillers, adjoints et maire, se



sont rendus dans divers endroits significatifs du domaine, en compagnie de Joanna WEYANT, agent Patrimonial ONF, le samedi 5 décembre 2011. Quelques rayons de soleil ont même daigné égayer cette sortie conviviale et instructive !



➤ Affouage :

Cette année encore, la municipalité a mis à la disposition de la population des lots de bois en « affouage ». Le tirage des lots de bois a été effectué le 19 janvier 2012. 186 personnes ont pu bénéficier de ces lots de bois en 2012. Le stère de bois à façonner par les cessionnaires sera facturé à 8 euros.

La mission de la gestion de nos forêts a été confiée à l'ONF, qui intervient pour cela sous différentes façons :

- Première coupe d'amélioration : permet aux arbres d'avenir de pleinement s'exprimer à la sortie de la phase de travaux,
- Coupe d'amélioration : permet et favorise la croissance des arbres d'avenir du peuplement,
- Coupe de régénération (coupe secondaire) : enlèvement des arbres qui ont atteint le diamètre d'exploitabilité (grumes vendues) et mise en lumière des semis issus de régénération naturelle.



Vie associative.....

Vie associative...

➤ **Bilan du Téléthon :** Les 02 et 03 décembre, les associations et les habitants de Fontaine-les-Luxeuil se sont mobilisés pour la réussite du téléthon.

Recettes		Dépenses	
Buvette	1 464,33 €	Auchan	146,12 €
Yaourts / Fromages	2 751,95 €	Achat librairie	25,00 €
Girafe	102,00 €	Boulangerie	32,40 €
Porte clefs Lycée	373,00 €	Burgey	498,20 €
Flambeaux / Lampions	35,50 €	Assurance	30,00 €
Bracelet	81,90 €	Casino	10,05 €
Broderie	781,00 €	Frais déplacement	40,00 €
Choucroute	1 150,00 €	Barquettes	18,30 €
Gaufres / Chichi	116,00 €	Edelzwicker	53,85 €
Kebab	121,00 €	Piscine à boules	90,00 €
Piscine à boules	98,80 €	Eau Auchan	3,03 €
Ballons	98,50 €	Porte Clef	234,00 €
Belote	100,00 €	Hélium	116,25 €
Tir à la carabine	52,00 €	Choucroute	48,00 €
Lancer bottes de paille	48,00 €	Fruits	42,04 €
Bougies	248,00 €	Casino Charcuterie	29,00 €
Mobylettes en goguettes	134,70 €	Bazin	25,00 €
Vélo appartement (Chaine thermique du soleil)	250,00 €	Offert par épicerie Mathieu (Pour mémoire)	23,08 €
		Offert par boucherie Farque (Pour mémoire)	80,92 €
Totaux	8 006,68 €		1 441,24 €

Bilan Général	
Bénéfices de la manifestation	6 565,44 €
Subvention CCVS	400,00 €
Dons Associations	445,00 €
Dons Particuliers (Chèques)	200,00 €
Dons Particuliers (Espèces)	0,00 €
Bénéfice Marche d'automne	701,32 €
Bénéfice Total 2011	8 311,76 €



Téléthon

Soyez tous remerciés pour votre généreuse participation au Téléthon 2011.
L'AFM et les bénévoles de l'équipe de Fontaine vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2012
et ils espèrent vous retrouver nombreux en décembre 2012 pour la 26^{ème} édition du Téléthon.

➤ CPI :

Chaque année, lors des cérémonies du 08 mai ou du 11 novembre, le Centre de Première Intervention (CPI) de Fontaine-les-luxeuil est à l'honneur avec des remises de décorations ou de diplômes aux 16 personnes volontaires de notre centre d'intervention.

Cette reconnaissance des autorités et de la population n'est pas excessive, car il faut rappeler que notre centre a un bilan fort honorable avec 86 interventions en 2011 :

- 36 sorties pour secours à personnes,
- 5 accidents de circulation,
- 11 interventions pour feu,
- 25 destructions de nids d'insectes,
- 8 opérations diverses,
- 1 fausse alerte.

Nous ne pouvons qu'encourager les personnes volontaires qui pourraient grossir les rangs de notre CPI.



➤ Marché de Noël des écoles :

A l'initiative des parents d'élèves de Fontaine, un projet de Marché de Noël réunissant les écoles maternelle et primaire a été évoqué. Les deux directrices étant d'accord sur le principe, les Francas ont proposé de coordonner et de mettre en œuvre cette manifestation festive, dont le bénéfice est dévolu aux coopératives scolaires, donc au profit des élèves.

Paul GAUTHIER a réussi un véritable tour de force, en réunissant aux cours de deux soirées, tous les interlocuteurs du projet : parents, enseignants, Francas, services techniques municipaux et quasiment toutes les associations de Fontaine.



Le vendredi 16 décembre, malgré la tempête qui faisait rage toute la journée, la fête débuta par une très belle prestation de chants de Noël interprétés par les élèves dans l'église. Tout le monde se retrouva ensuite à l'abri des locaux de l'école maternelle, où chacun put trouver une consommation, des friandises ou des décorations de Noël, exécutées par tous les bénévoles partenaires.

Une très belle soirée, chaleureuse, conviviale et...fructueuse, qui mérite les « félicitations du jury » !

➤ Une nouvelle activité à Fontaine : « LIRE ET FAIRE LIRE »

« Lire et faire lire » est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle.

Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.



« Lire et faire lire » est mis en œuvre conjointement par la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations familiales) sur l'ensemble du territoire.

A Fontaine, Madame Sabine SCHLOSSER, Présidente de l'association « Le temps de lire », à la bibliothèque municipale, a proposé et coordonné la mise en place de cette nouvelle activité en faveur des élèves de CP et CE1 de l'école primaire, en partenariat avec la Municipalité, les Francas, et l'Ecole primaire.

La commune, au moyen d'une convention avec la Ligue de l'enseignement de Haute-Saône et l'UDAF, met à la disposition de « Lire et faire lire », les locaux nécessaires à partir de février 2012. Les séances ont lieu une fois par semaine, le jeudi de 16h30 à 17h15 dans une salle de l'école primaire et sont gratuites.



➤ Du renfort pour l'école maternelle et les services techniques communaux :

Madame Marie Casier a été recrutée au 01/01/2012 en remplacement de Madame Christelle Schuller, ATSEM titulaire à l'école maternelle, en congés parental d'éducation.

Ce contrat de 35 heures hebdomadaires, se décompose en 20h pour un CAE de 6 mois, complétées par 15h, prises en charge par la commune.

L'équipe des services techniques est renforcée par Mr Gaëtan Cholley. Ce contrat unique d'insertion - CAE pour une durée de 6 mois renouvelable, est un temps partiel de 20 heures par semaine. Ce jeune habitant de Fontaine-les-Luxeuil de 21 ans s'est très vite intégré dans l'équipe des employés municipaux.

Ces contrats sont subventionnés à 80 % par l'état.



➤ Stationnement de véhicules sur les trottoirs :

Malgré de nombreux rappels à l'ordre, le stationnement prolongé de voitures sur certains trottoirs de notre commune continue.

Un tel comportement irrespectueux est inadmissible. Non seulement ces voitures gênent le passage des piétons et des poussettes, mais elles constituent un vrai danger puisqu'elles masquent la visibilité. Rappelons que l'interdiction de stationner ne relève pas d'un arrêté municipal.



Il est tout simplement interdit par le code de la route dans son article R147-10 : « Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons. » Les propriétaires des véhicules qui se livrent à une telle pratique doivent savoir qu'ils sont en infraction. Ils seront donc tôt ou tard verbalisés par la gendarmerie.

➤ Elections en 2012 :



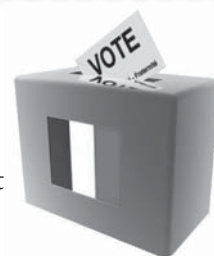
L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 06 mai 2012.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Le bureau de vote de Fontaine sera dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie.

Les listes d'inscriptions sont closes depuis le 01 janvier 2012.

De nouvelles cartes d'électeurs seront envoyées avant ces élections.



➤ Appel à la vigilance !

La gendarmerie nous alerte sur la recrudescence d'effractions et de vols à domicile. Récemment encore une tentative a eu lieu à Fontaine, fort heureusement déjouée par l'alarme du propriétaire. D'autres actions analogues se sont déroulées dans les villages voisins.

En clair, ne vous éloignez pas de votre domicile, même à proximité ou pour un laps de temps très court sans avoir le réflexe de fermer à clé et même en journée. C'est à ce moment là que les malfaiteurs profitent de notre relâche de prudence.

Enfin, refusez de laisser pénétrer dans votre maison des personnes que vous ne connaissez pas et qui affirment l'impérieuse nécessité de vérifier par exemple le bon fonctionnement d'une de vos installations. Invitez-les plutôt à s'adresser en Mairie afin que nous puissions nous assurer de leur sincérité.



Ce que font nos élus.....

Ce que font nos élus...

CONSEIL MUNICIPAL : *Principales délibérations prises par vos élus*



➤ **1 - Séance du 17 février 2011 :**

- Approbation de la phase projet de réfection du pont de la papeterie et sollicitation du Conseil Général pour l'obtention d'une subvention.
- Décision d'une location de deux pièces dans les locaux de l'ancienne école maternelle « bail de courte durée d'un an, renouvelable une fois, qui pourra être requalifié après cette période en bail commercial » à Mme Caroline Flageolet pour tenir un commerce de couture, mercerie, repassage, etc...
- Vote et arrêté des résultats définitifs du compte administratif 2010.

➤ **2 - Séance du 14 avril 2011 :**

- Décision de céder à titre gratuit d'un véhicule Peugeot J7, réformé de l'inventaire communal et qui n'est plus utilisé par le CPI, à M. Olivier Bigey.
- Décision de céder une petite parcelle communale d'une contenance de 35 m², comme terrain d'aisance, à Mme SAGUIN et M. MASSE Marc. Frais de bornage et acte à la charge de l'acquéreur.
- Décision des travaux forestiers qui seront exécutés au cours de l'année 2011, représentant 12 244,55 € en investissement et 836,00 € en fonctionnement.
- Décision de fixer les taux d'imposition ainsi qu'il suit : Taxe d'habitation : 4.73 – Foncier bâti : 10.37 – Foncier non bâti : 42.96, soit une augmentation globale de 5 %.
- Vote du budget 2011 pour un montant de 1 613 440 €, budget général équilibré en recettes et en dépenses - Total du budget eau : dépenses 48 182 € / recettes 72 145 € - Total du budget assainissement : dépenses 44 423 € / recettes 85 865 €.

➤ **3 - Séance du 30 juin 2011 :**

- Décision d'attribution d'une subvention de 200 € à l'association communale MORTICIA, afin de financer une

Ce que font nos élus.....

Ce que font nos élus...*Suite*

partie de trois projets de musique, dont le festival de chansons qui va se dérouler à Fontaine le 10 septembre.

- Autorisation au maire, pour la durée de son mandat, de recruter des agents non titulaires, pour remplacer des agents indisponibles ou pour des travaux occasionnels ou saisonniers.

- Prend acte du rapport de Mme le Maire sur l'activité de la communauté de commune du Val de Semouse durant l'année 2010.

- Décision d'ouverture du périmètre de la C CVS, après avoir débattu sur le nouveau périmètre départemental communautaire et les perspectives possibles pour la Communauté de Communes du Val de Semouse de s'agrandir avec les communautés de communes des Belles Sources et de Saône et Cône.

➤ 4 - Séance du 15 septembre 2011 :

- Décision d'accepter le principe et le contenu d'une convention de partenariat de gestion du CPI de Fontaine-les-Luxeuil et le SDIS de la Haute-Saône.

- Après étude de la commission municipale des travaux sur l'aménagement du centre bourg (but : faciliter l'accès aux commerces, redéfinition des places de parking, profilage des trottoirs et de la chaussée de manière à ralentir la vitesse des véhicules et permettre l'instauration d'une « zone 30 », le conseil municipal décide d'approuver les missions confiées à l'Agence Départementale INGENIERIE 70 dans le cadre d'une convention.

- Décision de location de l'appartement situé 40 A rue Marquiset à compter du 01 septembre 2011.

- Décision de location de l'appartement situé 17 B rue Marquiset à compter du 01 septembre 2011.

- Décision d'attribuer une subvention exceptionnelle de 30 € à l'Association Prévention Routière de la Haute-Saône suite à l'intervention de deux gendarmes à l'école primaire.

- Le conseil municipal entérine l'acte d'engagement avec l'entreprise CARSANA pour la réfection du pont de la papeterie pour un montant de 135 580.60 € HT (162154.40 € TTC).

➤ 5 - Séance du 03 novembre 2011 :

- Autorisation à Mme Chognard Romy, enseignante affectée à l'école primaire de Fontaine, mais résidant à Pont de Roide dans le Haut- Doubs, d'occuper un logement temporairement à titre gracieux, sis au 42 rue Marquiset au moyen d'un « contrat de prêt à usage » durant les mois d'hiver, lorsque les routes seront enneigées ou verglacées.

- Reconduction de l'opération chèque Kado de Noël à destination des employés communaux, d'une valeur de 30 € par agent et par enfant jusqu'à 12 ans inclus, soit une somme de 480 €.

- Sollicitation auprès du Pôle emploi, d'un nouveau CAE pour les services techniques communaux.

- Instauration d'une taxe d'aménagement au taux de 2 %, en remplacement de la taxe locale d'équipement.

- La totalité des membres du conseil s'associe à l'Association des Maires de France qui protestent contre la suppression de la taxe locale sur l'électricité dans les communes de moins de 2000 habitants, cette taxe représentait un revenu significatif pour la commune.

- Renouvellement de la convention d'assistance technique avec le Conseil Général dans les domaines voirie, eau et assainissement.

- Approbation du programme d'assiette 2012 et destination des coupes et ventes de bois.

- Maintien à 8 € du prix de cession du stère de bois de chauffage pour la saison 2011/2012.

- Acceptation du devis proposé par l'ONF pour le lotissement du bois de chauffage communal pour l'année 2012 (2 000 € HT soit 1 € du stère, comme l'an passé).

➤ 6 - Séance du 15 décembre 2011 :

- Autorisation de recrutement d'un contrat unique d'insertion (CAE) pour exercer les fonctions d'ATSEM à l'école maternelle, à raison de 35 heures par semaine pour une durée de 6 mois, en remplacement de Mme AUGIER, dont le contrat n'a pas été renouvelé.

Etat civil 2011.....

Etat civil 2011



NOS JOIES - NAISSANCES

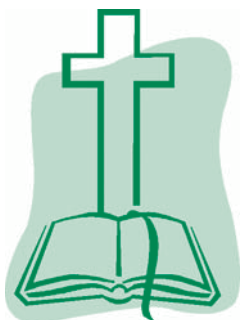
- Cassandra, Chantal, Micheline FOSSATI, le 19 janvier 2011
de Xavier FOSSATI et de Myriam CHAPOT
- Hatem, Morgan, Medhi JAOUHARI, le 27 janvier 2011
de Abderrahim JAOUHARI et de Bérénice BLAISON
- Lilly, Stéphanie, Léa CHARTON, le 31 mars 2011
de Anthony CHARTON et de Stéphanie REYNAUD
- Tom, Junior BRENIÈRE, 31 mars 2011
de Mickaël BRENIÈRE et de Laurencia PETITJEAN
- Elona, Christine, Patricia HENRY, le 07 avril 2011
de Romain HENRY et de Elsa MOUGEL
- Bastien, Richard, Bruno LOUINCE, le 15 avril 2011
de David LOUINCE et de Valérie DELAPLACE
- Lana, Monique, Yvonne COLIN, le 12 mai 2011
de Geoffroy COLIN et de Annabelle ROUGEAUX
- Wynona, Catherine, Anaïs LEROY, le 27 mai 2011
de Nicolas LEROY et de Vanessa BARROS DE CAMPOS
- Arthur, Matthieu, Gérard BEAUDOIN, le 05 juin 2011
de Arnaud BEAUDOIN et de Séverine LABREUCHE
- Bastien, Paul, Henry CHAON, le 09 août 2011
de Sylvain CHAON et de Séverine PERROT
- Mylène SCHNEIDER--RÉ, le 05 septembre 2011
de Christophe RÉ et de Laetitia SCHNEIDER
- Léa, Rauhere, Révahere, Maïwenne FAUCHÂTRE--ELLIS,
le 03 novembre 2011 de Alexandre FAUCHÂTRE et de Gavina
ELLIS
- Nolan VERNET CHAMBRUN, le 02 décembre 2011
de Mickaël VERNET et de Allison CHAMBRUN
- Léa, Amélie, Ludivine CHOUX, le 14 décembre 2011
de Emmanuelle CHOUX
- Naël, Yanis, Leny BELUCHE, le 31 décembre 2011
de Sébastien BELUCHE et de Laëtitia JEANJACQUOT



NOS JOIES - MARIAGES

- 16 Avril,
Gil, Frémy FANKAM FOTSO et Laëtitia, Christiane, Marie BLOUET
- 07 mai,
Sébastien, Jean Michel FRERE et Juliette, Christine, Fernande NOEL
- 07 mai,
Mickaël, Gilles, Marie MEMETEAU et Mélanie, Pascale SIMON
- 20 Août,
Patrick, Christian ARTAUX et Laetitia, Laurette, Renée BIGEY

NOS PEINES - DECES



- Le 14 janvier, Anselmina TOLETTI née MARTINOLI
- Le 16 mars, Ginette Paulette Marguerite CHOUX née TISSERAND
- Le 25 mai, Roger Alphonse TISSERAND
- Le 13 juillet, Maurice, Paul BATAILLE
- Le 07 août, Claude, Gérard ARNOULD



Démêlés entre le Prieuré et les Seigneurs de Saint-Loup

Au début du XIV^{ème} siècle, les Sires de FAUCOGNEY issus de la branche cadette devinrent Seigneurs et Possesseurs de la Terre de Saint-Loup.

Aussitôt, OTHENIN de Saint-Loup, fils de Jean de FAUCOGNEY et d'Helvis de JOINVILLE, prétendit alors avoir la gardienneté du Prieuré de FONTAINE.

Les religieux Bénédictins repoussèrent fermement ses prétentions. Dans sa colère, aidé de son frère Hugues OTHENIN s'empara de leurs métairies et des « châteaux » dépendants de FONTAINE. Il pilla leurs maisons et pourchassa les habitants.

Une longue bande de parchemin assez difficile à déchiffrer énumère tous les griefs accumulés entre eux de 1302 à 1316. Il faut les mentionner dans leur totalité car ils nous dépeignent parfaitement ce que pouvaient être les guérillas de l'époque et l'insécurité de ce temps mouvementé.

La nuit de la Saint Martin d'hiver de l'An 1302, les gens d'Hugues de SAINT-LOUP vinrent en nombre à FONTAINE. Ils y prirent dix bœufs, quatre vaches, une jument et six porcs.

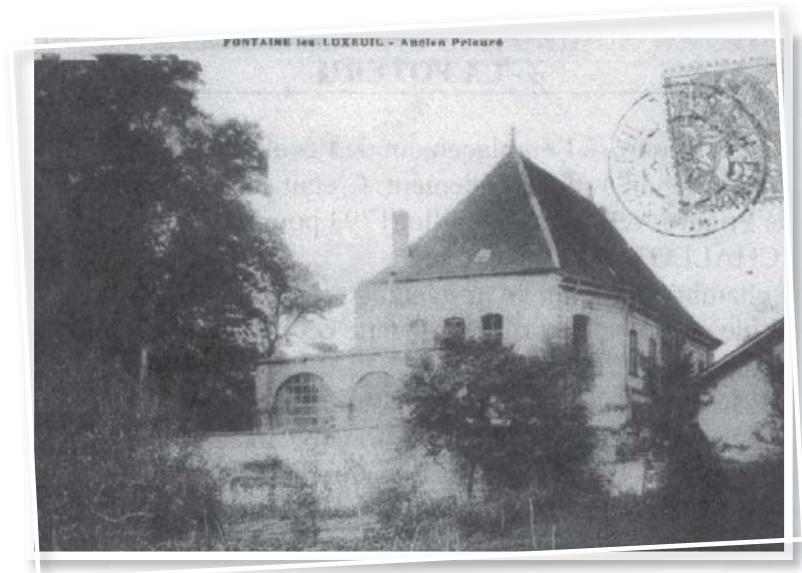
Une semaine plus tard, ils se saisirent à ANJEUX de Thierry de BOULIGNEY, homme du Roi et du Prieur, de sa mère et de son frère pour les enfermer dans la prison du Château de SAINT-LOUP. Malgré de nombreuses interventions, ils ne les relâchèrent qu'après de nouvelles démarches à BOULIGNEY.

Ils s'attaquèrent ensuite au Sergent du Roi et du Prieur FLEUREY, forgeron à CORBENAY et le malmenèrent si vilainement par l'épée que onze semaines après les plaies qui lui furent faites, il en demeurait tout affolé.

Le mardi précédent la fête de la Pentecôte de l'année 1303, Hugues de SAINT-LOUP revint à grand renfort de gens armés à cheval et à pied pour attaquer le Prieuré de FONTAINE. Ils en brisèrent la forteresse, les palissades et la porte d'entrée. Ils firent semblant de pénétrer dans le cloître, mais ne le purent pas car l'issue était barrée. Ils capturèrent cette fois une femme seulement et emmenèrent un homme du village prisonnier.

Le mercredi suivant les Seigneurs de SAINT-LOUP « mandèrent » (convoquèrent par messagers) les hommes de FONTAINE, MAILLERONCOURT et BETONCOURT. Ils devaient être emprisonnés. A la fin de la semaine, ils firent enlever les troupeaux dans ces deux derniers villages. Et ceux de CORBENAY subirent le même sort le mercredi de la Pentecôte.

Le jour de l'An 1304, OTHENIN et HUGUES de SAINT-LOUP accoururent de nouveau devant le cloître de FONTAINE ainsi que le Prévôt MATHIEU, pour insulter le Prieur Pierre DE LORIAN et le menacer avec violence.



Le vendredi de Pâques, ils lui prirent trente bœufs et vaches, tant à FONTAINE qu'à MAILLERONCOURT.

Le mardi avant la Saint Luc (18 octobre) ils y revinrent, volèrent la charrue du Prieur, blessèrent ses hommes d'épées et de dards et ils emmenèrent tous ses porcs.

En 1304, ce furent les blés et les rentes du Prieur (qui étaient saisis à HURECOURT. Frère ETIENNE, moine convers à FONTAINE était cruellement battu.... »

(A suivre)
Abbé Jean-Baptiste NOEL

